

ROYAUME DE BELGIQUE

---

COMITÉ NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

COMMISSION DE L'ATLAS NATIONAL

---

ATLAS DE BELGIQUE

PLANCHE 27

---

**MODES  
DU PEUPELEMENT RURAL**

PAR

M. A. LEFÈVRE



1964

---

**Sorti des Presses  
de l'Institut Géographique Militaire  
La Cambre — Bruxelles**

---

*Le Comité national de Géographie et la Commission de l'Atlas laissent aux auteurs l'entière responsabilité des opinions émises dans les articles destinés aux Commentaires de l'Atlas de Belgique.*

## MODES DU PEUPLEMENT RURAL

L'objet de la planche 27 est une cartographie des modes de distribution des habitations en milieu rural. La carte topographique au 100 000<sup>e</sup>, édition 1955, nous a servi de base pour l'observation et l'établissement de la carte, analyse cartographique complétée par des observations sur le terrain. Il va sans dire que la représentation des formes de peuplement à l'échelle du 500 000<sup>e</sup> ne peut être qu'une schématisation des caractères dominants de la répartition de l'habitat. Dans un pays, comme la Belgique, où 9 % seulement de la population active ont l'agriculture comme occupation principale, il va sans dire que « *peuplement rural* » doit être entendu aussi dans un sens très large comprenant à côté des agriculteurs une population de « *résidence rurale* » n'ayant pas son occupation principale au village, mais qui a cependant gardé des attaches avec la terre, exploitant un lopin de terre de moins de un hectare, aidée des femmes et des enfants. Ces travailleurs ne se considèrent pas comme citadins. Or 63 % des exploitations en Belgique, ont moins d'un hectare, indice de la masse considérable de ruraux, ouvriers mi-industriels, mi-agriculteurs.

Les agglomérations urbaines figurent sur la carte par une représentation schématique afin d'éviter des vides.

Les dessins serrés dans tout le nord-ouest et le centre du pays coïncident avec une densité élevée de population et l'exiguïté des superficies communales. Plusieurs planches de l'Atlas représentant les densités de population, il n'a pas été tenu compte sur la carte des formes de peuplement de l'importance des villages, surcharge inutile et matériellement irréalisable.

La partie sud du pays, plus claire et présentant même de larges blancs correspond aux provinces à communes très étendues, à zones boisées et à faible densité de population. Ainsi par exemple au sud-est de Liège où s'étend l'Hertogenwald.

La distribution de la population sur le territoire d'une contrée, d'un pays, se traduit géographiquement par l'implantation des maisons, par le mode d'occupation du sol qui se présente de manières fort diverses. Entre les cas extrêmes d'une dispersion totale, en « *association fermée* » où n'apparaissent pas de vides et la concentration des maisons en noyaux compacts, « *associations ouvertes* » avec vides se placent des types intermédiaires soit de groupements lâches sans cohésion mur-à-mur de maisons voisines, ou encore de formes mixtes de concentration, groupement et dispersion entremêlés.

De nombreuses études consacrées à l'habitat rural et notamment les travaux de la Commission de l'Habitat Rural, créée par l'Union Géographique Internationale, travaux présentés en rapports et discutés aux Congrès Internationaux de Géographie ont insisté sur la difficulté de proposer des critères qualitatifs précis de modes de groupement observés du fait des combinaisons, combien multiples, de types divers dans une même contrée et de nuances pour un même type d'une région à une autre. A. DEMANGEON, organisateur de la Commission de l'Habitat Rural, proposa une représentation cartographique basée sur un indice statistique, formule inspirée par les données statistiques françaises qui distinguent la population concentrée en chef-lieu de la commune et la population habitant en « *écarts* » : fermes isolées ou hameaux de quelques maisons en dehors du chef-lieu de la commune. L'indice de dispersion était obtenu par :

$$ID = \frac{\text{population des écarts} \times \text{nombre des écarts}}{\text{population totale de la commune}}$$

M. DERRUAU a démontré que « les indices... présentent toujours l'inconvénient de réduire à une expression quantitative ce qui est dans la nature essentiellement qualitatif » (1).

La méthode n'est d'ailleurs applicable que pour les pays où les statistiques de population sont établies par population agglomérée au chef-lieu de la commune et par écarts, ce qui n'est pas le cas pour la Belgique.

Enfin, dès 1926, dans notre thèse sur l'Habitat Rural en Belgique (2), nous avons justifié que la maison, marque concrète et symbole de l'occupation permanente du sol par les hommes répond mieux au concept de l'objet formel de la géographie, description explicative des paysages, que des considérations sur la population. Les caractères descriptifs doivent être retenus en premier lieu; la description sera complétée dans la mesure du possible, par des indications sur les raisons des formes de l'habitat liées au mode d'occupation du sol.

Pour la planche 27, nous avons donc retenu le même principe de prendre la maison plutôt que la population pour analyser les modes de répartition du peuplement rural.

Puisque nous nous en tenons aux caractères descriptifs c'est sur ceux-ci que nous établissons une classification; elle s'écarte un peu des classifications courantes qui ne distinguent que dispersion et concentration. Or, entre la dispersion prédominante et la concentration il y a bien des formes intermédiaires. Celle, par exemple, d'une dispersion très locale, en périphérie d'un village, qui ne représente pas une association fermée, et parmi les formes de groupement il y a des variantes, celles de groupement compact avec maisons joignantes, ou de groupement plus lâche, chaque maison s'entourant d'un jardin et encore le groupement d'où se détachent des appendices ou qui se disloquent en hameaux de quelques maisons. Nous avons donc adopté une classification ternaire : dispersion, concentration, agglomération (*Fig. 1*).

**Dispersion.** — Les maisons distantes l'une de l'autre, couvrent tout l'espace, sans ordre apparent et sans laisser de vides. La distance entre maisons sera plus ou moins grande en rapport avec leur densité, comme par exemple entre Polders et Flandre, pour arriver au terme extrême, de maisons isolées sur toute une région, cas qui se présente dans les campagnes du nord de la Pologne mais qui ne se rencontre guère dans notre pays. La ferme isolée distante du village, y est le fait d'une période de colonisation récente; elle s'intègre dans un peuplement très ancien.

Il y a dispersion quand les maisons sont disséminées sur l'espace sans contrainte aucune quant au choix d'un emplacement, chaque habitation se trouvant au milieu d'un jardin et entourée de prés ou de champs.

**Concentration.** — La concentration suppose les maisons entassées les unes à côté des autres en masses serrées et compactes, ensemble inorganique, sans structure apparente, le développement villageois s'étant opéré au cours d'une évolution plus ou moins longue.

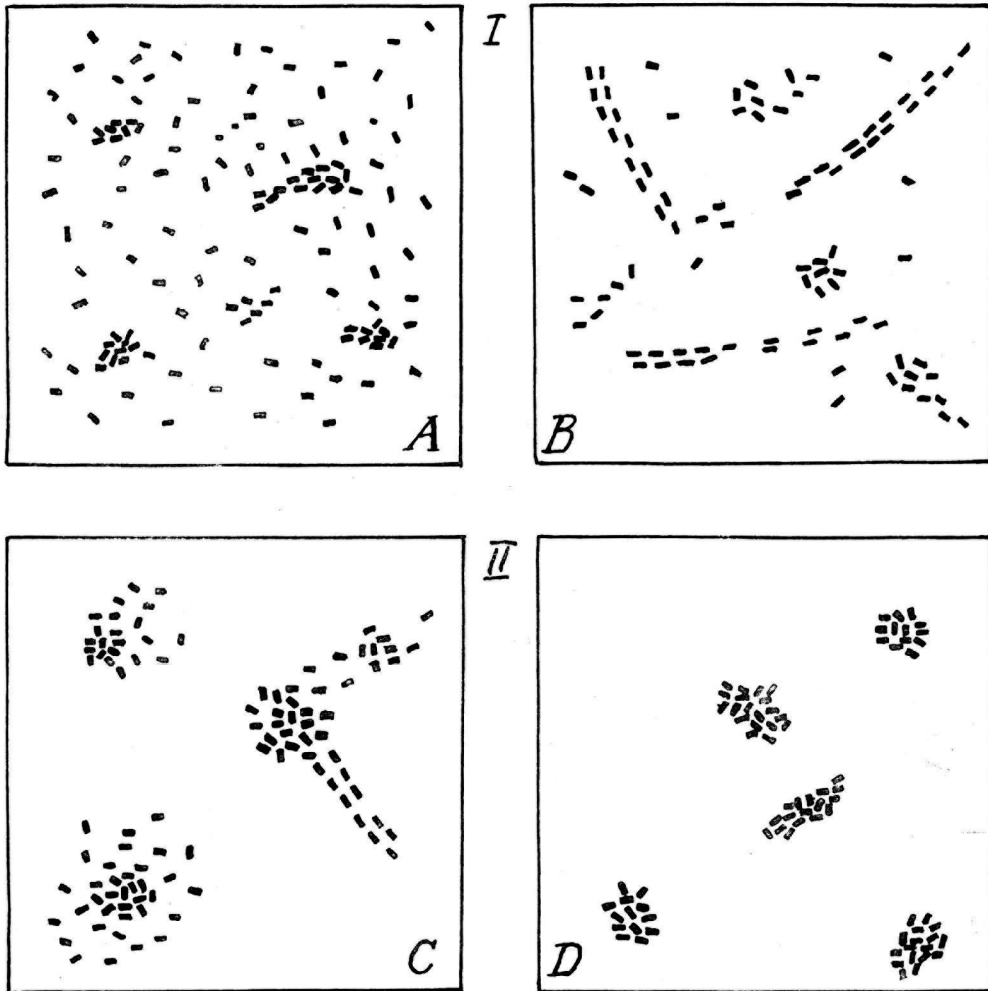
On parle très justement de « villages nucléaires ».

**Agglomération.** — La description préparant à l'explication étant la préoccupation première de tout fait géographique on se rend compte très vite qu'une étude des formes de peuplement d'un pays, ou seulement d'une région, se heurte fréquemment à des modes de distribution des maisons fort complexes soit du fait d'un arrangement confus, surtout du fait que plusieurs types s'entremêlent.

(1) M. DERRUAU. *Précis de géographie humaine*, Paris, A. Colin, 1961, p. 324.

(2) M. A. LEFÈVRE. *L'Habitat Rural en Belgique*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1926.

Ceci nous a amené à établir une classification ternaire, en introduisant l'agglomération, moyen-terme entre la dispersion et la concentration. L'agglomération est un groupement lâche soit de villages ramassés mais où les maisons sont séparées les unes des autres par des jardins, ou de villages de réseau routier désordonné, ou de villages linéaires, en rue au centre du village mais à maisons disjointes aux extrémités, ou encore d'un groupement disloqué en hameaux.



Légende I. — Association fermée.

Légende II. — Association ouverte.

A = Dispersion avec noyaux en association fermée.

B = Agglomération avec dispersion en association fermée.

C = Agglomération en noyaux avec dispersion périphérique en association ouverte.

D = Concentration en association ouverte.

Fig 1. — Représentation schématique des formes du peuplement rural.

## A. — REGIONS DE DISPERSION.

1. **La Flandre.** — Depuis le littoral et jusqu'à la frontière hollandaise puis suivant une ligne passant un peu au sud d'Eeklo, tournant alors à l'ouest de Gand vers Oudenaarde et longeant, grossièrement, à partir de cette ville la limite de la province de la Flandre Occidentale, on observe le type classique de la dispersion de l'habitat. Cependant il faut-y distinguer deux sous-régions : celle des Polders et celle de la Flandre intérieure.

a) LES POLDERS (Fig. 2). — Sur la plaine maritime endiguée la dispersion arrive au degré absolu. A travers des rideaux de verdure on croit apercevoir de-ci de-là quelques hameaux; en réalité ce sont des grandes fermes au milieu de leur exploitation dont certaines groupent jusqu'à sept et huit bâtiments.

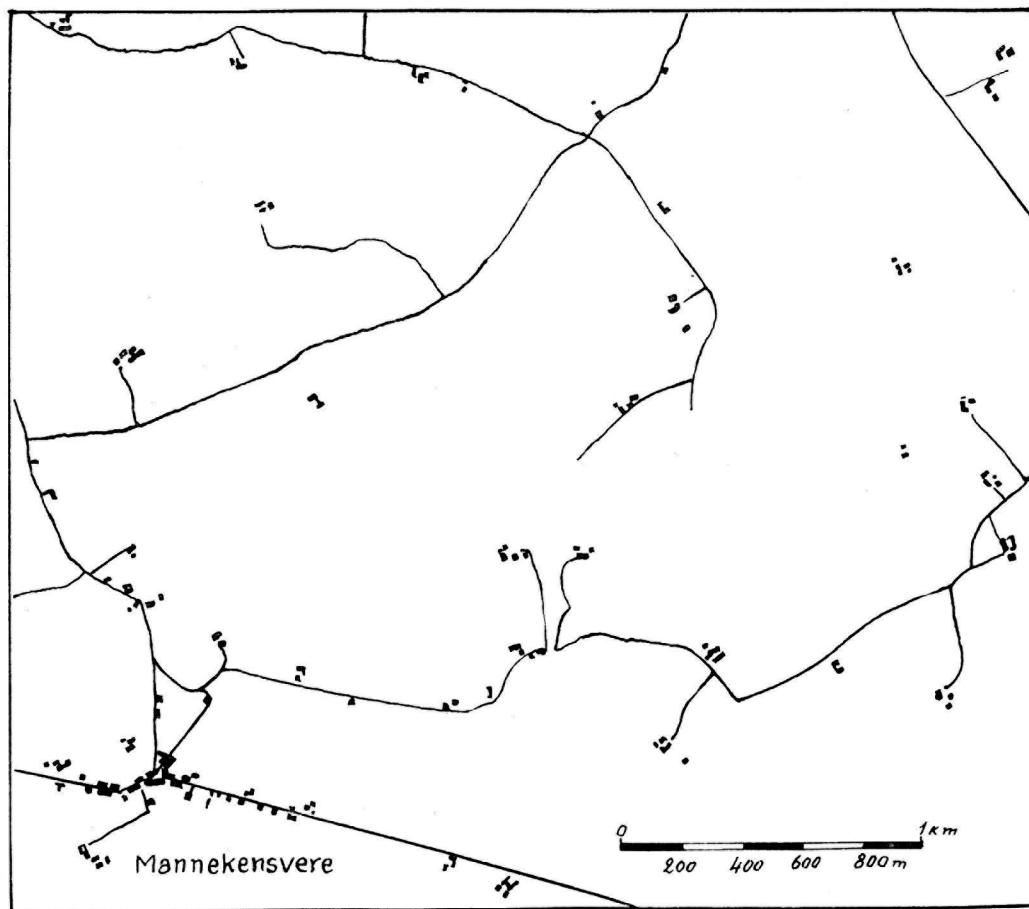


Fig. 2. — Dispersion dans les Polders.

Ce mode d'occupation du sol se rattache aux conditions d'exploitation de la plaine maritime. Les endiguements commencés au VII<sup>e</sup> siècle progressèrent par dimensions pouvant recevoir un certain nombre de grandes exploitations, de quelques dizaines d'hectares, seules capables d'entretenir un outillage et un personnel suffisants pour travailler ces lourdes terres et entretenir les systèmes de drainage, les « *wateringen* ». Un rideau d'arbres protège les fermes contre les vents du large tandis que la région manque de végétation arborescente à cause de l'humidité; c'est le *Bloote*.

Le chef-lieu socio-paroissial est très réduit dans les Polders : l'église, la maison communale, l'école, quelques boutiques, deux ou trois débits de boisson. L'ensemble n'a guère plus d'importance qu'une grande ferme. Les maisons des journaliers se rangent autour du « *Plaats* », le long des routes, où elles s'accrochent aux digues qui maintenant n'ont plus à protéger le pays contre les marées hautes et servent de voies de circulation. Dans le Veurne-Ambacht sur les rives de l'Yser, les digues ont reçu une double rangée de maisons à mi-pente ou au pied de la pente et à son sommet. La localisation des maisons le long des digues n'est pas la note dominante du peuplement; la dispersion et même la grande ferme isolée donnent la caractéristique de la répartition de l'habitat de la plaine maritime.

b) LA FLANDRE INTERIEURE (Fig. 3). — Le passage de la plaine maritime à la Flandre sablo-argileuse se manifeste de la façon la plus apparente dans son habitat.

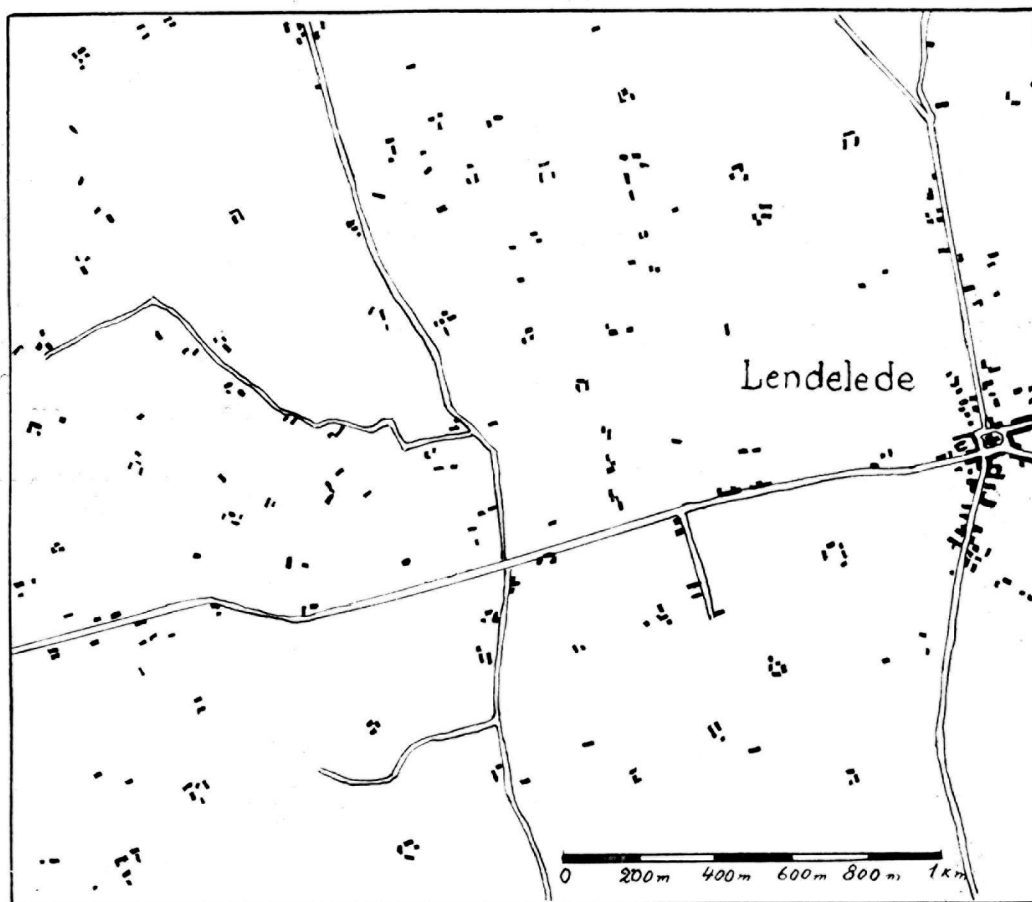


Fig. 3. — Dispersion avec noyau en Flandre.

Au paysage de grosses fermes disséminées s'oppose celui d'une densité extraordinaire de petites fermes et de maisons ouvrières en une poussière de points rouges et blancs. Les habitations s'installent n'importe où, au gré d'un chacun, en plein-champ, à proximité ou à l'écart des routes, partout (1). Aucun vide, aucun endroit où les demeures se pressent moins drues, la contrée ne semble qu'une vaste localité. Le panorama qui se présente aux yeux du haut du Mont Kemmel est sans égal. Le regard voit l'immense plaine flamande se dérouler sans fin jusqu'à un lointain horizon en une manifestation de vie débordante par la masse de ses maisons.

Le genre de vie semi-rural, semi-artisanal sous forme de travail décentralisé a, dès le Moyen âge favorisé, l'essor démographique de la Flandre et un sol uni, sablo-argilo-limoneux, n'opposait nulle part, en dehors des fonds alluviaux, humides, d'entrave à la construction, ni à la circulation.

(1) Lire les descriptions si vivantes de l'aspect de la répartition des maisons en Flandre dans Stijn Streuvels, *Land en Leven in Vlaanderen*. et *Veld en dorp* dans : *Vlaanderen door de eeuwen heen*, T. I, pp. 1 à 62.

Enfin, en Flandre un souci de groupement par sécurité n'a pas dû se faire sentir. Une forte densité de population et de maisons présentait une sécurité en soi et les petites fermes et ateliers d'artisans ne possédaient aucune richesse provoquant la convoitise.

En Flandre des noyaux ont dû exister très tôt au milieu de la dispersion, développement lié à l'économie commerciale et artisanale du Moyen âge, mais ils ne semblent pas être un point de départ.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, industriel, et surtout le XX<sup>e</sup> entraînèrent le développement, au milieu d'un habitat dispersé, de noyaux de population à activités urbaines : ouvriers d'usines, boutiquiers, demeures d'industriels, bâtiments de fonctions de service : administratif, culturel, hygiène, délassément. Les communes avec une population supérieure à 5 000 habitants, d'une densité de 300 à 400 hab/km<sup>2</sup>, dépassent largement un plafond de densité de fonction rurale exclusive. Les habitants ne se sentent pas, et ne se disent pas, pour autant, des citoyens. C'est dans son expression la plus qualificative, l'habitat mixte de notre époque industrielle. Les villes de la région paraissent à peine différentes de ces groupements à fonctions urbaines. La plupart d'entre-elles, du reste, Ypres, Dixmude, Thourout possèdent en périphérie une importante zone rurale.

**2. Le Pays de Herve.** — A l'est de la Belgique, un flot d'habitat dispersé en pleine zone de concentration, (la Hesbaye au nord, l'Ardenne au sud), présenta un problème embarrassant à la thèse de Meitzen. Mais ici encore, le genre de vie, la spécialité de l'économie rurale de la région : élevage sur prairie, satisfait beaucoup mieux une explication de la dispersion des fermes que l'hypothèse d'une influence ethnique. Il est un fait d'observation courante qu'à une économie herbagère correspond la dissémination des maisons au milieu des prairies. C'est le cas dans le Jura. A. DEMANGEON établit un rapport entre l'isolement des habitations et l'exploitation herbagère dans le Bray et le Boulonnais (1).

En Belgique aussi sur le plateau de Herve, dans l'Entre-Vesdre-et-Amblève, dans les Fagnes hennuyères les fermes d'élevage s'entourent de prairies qui les isolent. Ainsi à Sivry, Rance, Froidchapelle, Sautain. Nous avons montré dans notre thèse (2) tous les avantages que l'exploitant de bétail trouve à avoir un terrain de pâture proche de ses étables, ce qui entraîne la dispersion de l'habitat.

La présence d'enclos gazonnés autour des maisons éloignant celles-ci de plusieurs mètres de leurs voisins n'aboutit pas toujours à une *dispersion en association fermée*, notamment quand de grandes étendues forrestières séparent les villages, ce qui est le cas dans le Hainaut central et on ne peut pas à proprement parler en faire de la dispersion.

Indépendamment du genre de vie, les éléments physiques du milieu hervien ont favorisé à un haut degré le peuplement dispersé; de molles ondulations d'un plateau découpé seulement sur sa périphérie par le cours supérieur de quelques rivières n'opposent aucune entrave au semis capricieux de fermes entourées d'herbages ou enfouis dans la floraison de leurs vergers.

## B. — REGIONS DE CONCENTRATION.

**1. La Hesbaye** (Fig. 4). — Le caractère géographique régional hesbignon lui vient de ses villages nucléaires ceinturés de verdure qui parsèment de taches le plateau limoneux au lointain horizon (3). La multitude de clochers qui pointent vers le ciel atteste une forte densité

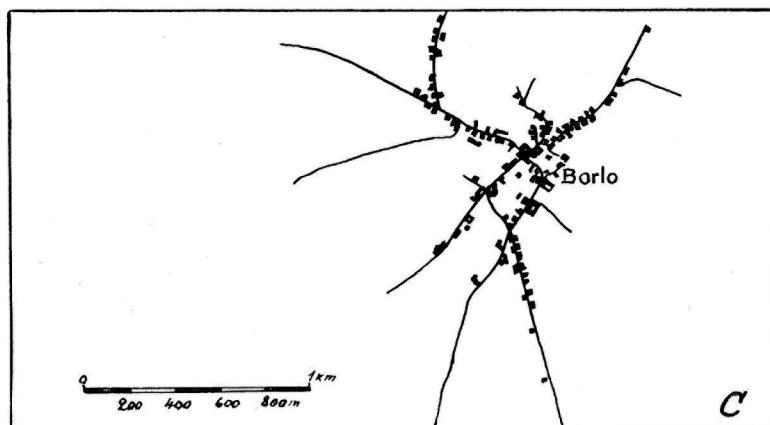
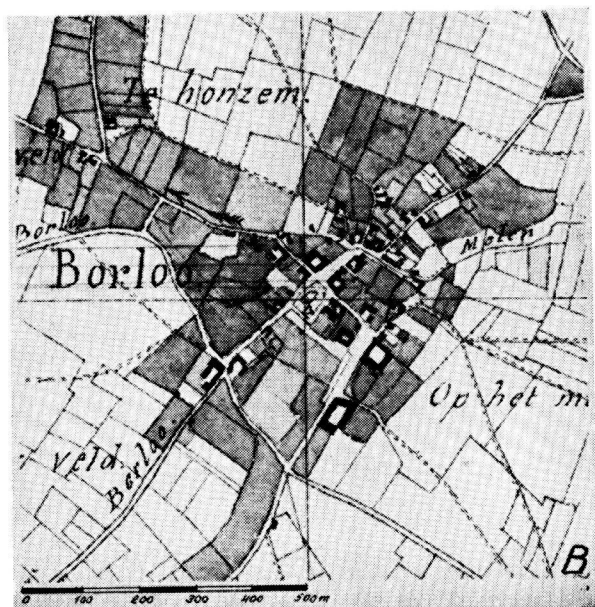
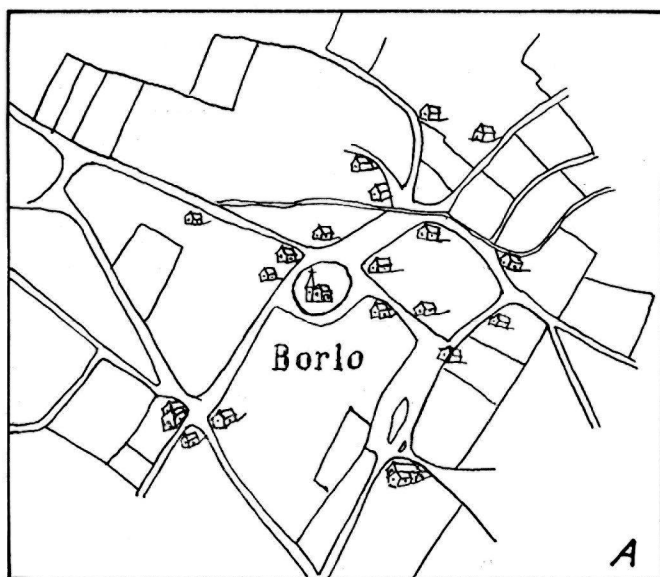
(1) A. DEMANGEON. *La Picardie*, Paris, A. Colin, 1905, p. 373.

(2) M. A. LEFÈVRE, op. cit., pp. 17 et ss.

(3) A. A. PIROT. — *Aspects de l'habitat rural en Hesbaye*. Louvain, Bull. Soc. B. Etudes Géographiques, 1951, T. XX, p. 313-400.

Th. BRULARD. — *La Hesbaye*. Etude Géographique d'Economie rurale. Louvain, Librairie Universitaire Uystpruyst, 1962.





Légende : A = Borlo au XVII<sup>e</sup> siècle; B = Borlo aux environs de 1850; C = Borlo actuellement.  
Fig. 4. — Stades d'évolution d'un village hesbignon.

de centres paroissiaux du fait que les communes de la Hesbaye ont les plus petites superficies communales, inférieures à 10 km<sup>2</sup> en moyenne contre quelques dizaines de km<sup>2</sup> pour les communes campinoises et ardennaises. Maisons serrées mur à mur, grandes et petites fermes et habitations écrasées entre elles, l'entassement en noyaux compacts est total; pas d'appendices périphériques, rares écarts. Sur les cartes à grande échelle, 25 000<sup>e</sup> et encore 50 000<sup>e</sup>, la concentration s'exprime avec la plus grande netteté.

L'accord semble fait maintenant sur les conditions d'origine des villages hesbignons liés à un régime agricole d'exploitation mixte : labour et élevage, en système d'assolement triennal, comportant une jachère de pâturage communal. Toutefois le parcellement initial d'assolement ne nécessitait pas la concentration de l'habitat et sur des cartes et plans manuscrits dressés entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles (1) figurent des villages hesbignons en agglomération, les maisons séparées les unes des autres par un espace libre, jardin ou champ (*Fig. 4A*). Sur ces plans on ne voit jamais deux maisons se touchant mur à mur ce qui doit faire supposer que l'aspect du peuplement était à ce moment-là celui du type agglomération. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, à en juger d'après la carte de FERRARIS, il n'y a pas de véritable cohésion entre les habitations vu les nombreux enclos qui entourent les maisons, mais celles-ci, dans leur ensemble, se fixent à l'intérieur de certaines limites au delà desquelles aucune habitation sauf quelques rarissimes fermes, ne s'est établie. Or déjà sur les plans cadastraux Popp, publiés vers les années 1850, on constate un début de concentration, accentuée fin XIX<sup>e</sup> et surtout XX<sup>e</sup> siècle (*Fig. 4B*).

Nous assistons donc, à travers les siècles, à une lente évolution du peuplement hesbignon. Villages agglomérés d'abord les maisons se concentrèrent au fur et à mesure de l'expansion du centre. Sur ces terres limoneuses, fertiles, les premiers établissements d'agriculteurs ont pu s'installer partout, sans laisser subsister de terres incultes. Les groupements une fois établis, chaque localité garda jalousement les terres cultivables qui lui appartenaient sans espoir de les étendre. Les villages hesbignons n'eurent donc pas de possibilité de se développer sinon par morcellement de quelque grand domaine de seigneur ou d'abbaye, sous forme de ferme isolée. Aussi lorsque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle il y eut augmentation de la population hesbignonne ouvrière, entraînant une augmentation de la densité des maisons qui pour certaines communes atteignait plus de 100 % au début du siècle, l'accroissement de l'habitat n'a pu se faire qu'au détriment des espaces vides existant entre les fermes (*Fig. 4C*). Il s'en faut cependant que tous les villages hesbignons se présentent avec des caractères de concentration compacte. Sur notre carte bien des communes apparaissent avec le signe de l'agglomération. Des paroisses trop petites ont été réunies en communes, certains accidents de terrain, tels des axes de vallées, ont entraîné un étirement linéaire du village, les grand-routes de XIX<sup>e</sup> siècle ont attiré les maisons ouvrières, des causes locales ont déformé quelque peu l'aspect d'une concentration absolue. A. PIROT et Th. BRULARD ont étudié les cas de dégradation de la concentration sur lesquels nous ne nous étendons pas dans ce commentaire succinct (2). Il reste que dans son ensemble la Hesbaye appartient au type classique d'habitat concentré, de villages nucléaires, mais dans chaque commune il y a l'une ou l'autre grande ferme isolée.

**2. L'Ardenne.** — Dans le sud du pays existe un mélange assez marqué d'habitat concentré et d'habitat aggloméré. Le cadre naturel y a certainement contribué au groupement de l'habitat. Forêt, relief, même climat ne favorisaient pas la dispersion des habitations. Les agriculteurs ont d'abord occupé les clairières naturelles qu'ils ont agrandies progressivement.

(1) M. A. LEFÈVRE, op. cit., p. 55.

(2) A. A. PIROT, op. cit., p. 330 et ss.  
Th. BRULARD, op. cit., p. 58 et ss.

On s'écartait des flancs raides des vallées encaissées et les Hautes Fagnes tourbeuses sont encore maintenant vides d'habitations. Enfin les hivers rigoureux de jadis, avec un enneigement de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, accompagné d'isolement des campagnes devaient pousser les habitants à un groupement central de la vie socio-économique d'entraide et de fonctionnement continu. Comme souvent la vie en dehors du centre comportait des inconvénients et aussi du fait d'un complexe social développé au cours des siècles, le groupement primitif s'est concentré au fur et à mesure d'un accroissement de la population. Mais là aussi cependant comme en Hesbaye, l'évolution économique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles eut comme conséquence de desserrer la concentration. Une étude locale d'une petite région ardennaise a parfaitement montré et analysé cette évolution (1). L'Ardenne ne connaît pas la grande ferme isolée.

### C. — LES AGGLOMERATIONS.

Dans le moyen terme entre dispersion et concentration on observe un très grand nombre de variétés. Sous formes de masses diffuses, et peu cohérentes, de hameaux et d'écartés détachés du centre villageois, d'agglomérations en bandes étirées suivant l'axe des fonds de vallées ou d'alignements le long de routes, le peuplement aggloméré s'étend sur toute la Campine et le bassin du Démer, sur la presque totalité de la Flandre orientale, le Hainaut, de grandes étendues dans le Brabant et la région comprise entre la Meuse et l'Amblève. La distribution spatiale de chacune de ces variétés se présente en sous-régions géographiques.

a. *Villages-nébuleuses*. — Sur les plateaux brabançons et hennuyers, le nord de la province de Namur, le centre et l'est de l'Ardenne les modes de peuplement, fort complexes, accusent une prédominance du groupement. Pas de cohésion des maisons au centre du village; elles s'entourent souvent d'un jardin. De la masse principale se détachent des lambeaux de village et des files monotones de maisons en bordure de chemins. Des fermes isolées occupent aussi le plateau en écartés. Ces agglomérations confuses et désarticulées font penser à ces amas de matières cosmiques, aux formes capricieuses et sans contours précis; ce sont en quelque sorte des « *villages-nébuleuses* » (Fig. 5). Là où existaient des bois, des landes, des terres incultes sur mauvais sols sableux les villages ont toujours pu trouver des terrains à des expansions au fur et à mesure des nécessités d'un développement démographique. Enfin les nouvelles routes interurbaines des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles attirèrent la population migrante de l'époque industrielle. Dans les larges couloirs de certaines vallées : Dyle, Lasne, Yssche, Senne et combien d'autres, les maisons se sont rangées en bordure de la plaine alluviale au pied des versants.

Les contrées herbagères des Fagnes du Hainaut, des Rièzes, du massif cambrien de Stavelot-Malmédy connaissent une occupation du sol par taches, dont certaines sont de vastes clairières, clairière naturelle à l'origine, agrandie ensuite. Au centre de certaines de ces communes vit une population importante de boutiquiers et de commerçants en habitat aggloméré.

(1) J. BOCLINVILLE. — *Bihain en Ardenne des Sommets*. Louvain, Bull. Soc. belge d'Etudes Géographiques, 1957, T. XXVII.

Les herbagers, eux, habitent au milieu de leurs prairies, à la périphérie du centre, le long de routes rayonnant en tous sens. Groupement central entouré de quelques fermes au milieu de prairies en *association ouverte* rapproche ce type de peuplement de l'agglomération.

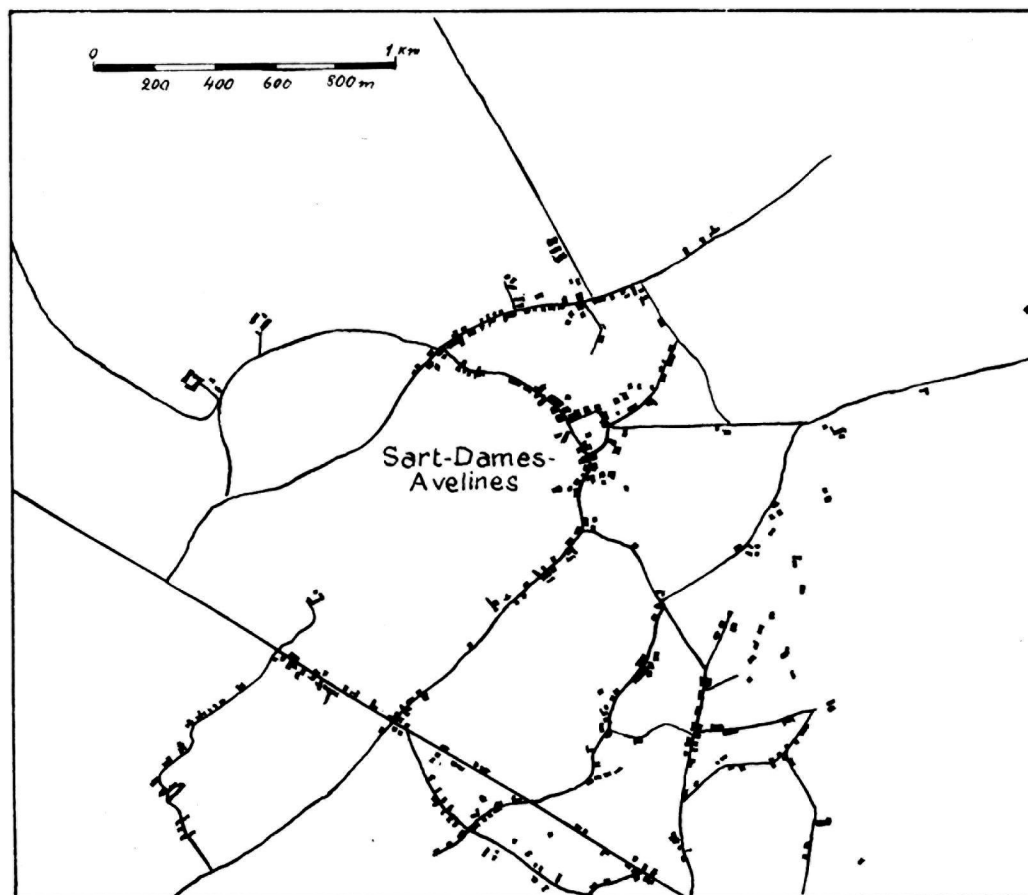


Fig. 5. — Village nébuleuse au Brabant.

b. *Villages de réseau routier* (Fig. 6). — En observant le paysage du pays d'Alost d'un point élevé, les maisons semblent se disséminer dans l'espace comme plus à l'ouest entre Bruges, Dixmude et Audenarde. Mais l'œil finit par suivre un certain alignement dans l'apparente confusion. On voit des files de maisons dessiner une courbe, faire un angle, prendre une direction oblique ou se ramifier en figures complexes. Les habitations s'échelonnent le long de chemins empierrés pour la plupart, mais qui jadis ont dû être des chemins de terre. Le tracé arbitraire de ces routes laisse supposer qu'ici les chemins sont allés, à l'origine, à la rencontre des maisons. En un lacs inextricable, les chemins faits par pièces et morceaux obliquent tantôt à droite et tantôt à gauche et envoient des embranchements en toute direction. Nulle part dans le pays le réseau routier n'est aussi dense ni aussi embrouillé. On y rencontre encore des centres aux aspects urbains mais les maisons pullulent le long des moindres tronçons de chemin. Accolées quelquefois les unes aux autres, elles s'écartent le plus souvent de leurs voisines en n'occupant qu'un seul côté de la route. D'ailleurs une abondante *dispersion intercalaire* donne un habitat en *association fermée*.

Il est exclu d'essayer de donner sur une carte à petite échelle une représentation même approximative de la structure du réseau routier aux lignes très enchevêtrées. Seuls les axes principaux ont été représentés sur la carte.

On ne peut se soustraire à l'impression d'une parenté éloignée avec la Flandre de l'Ouest. Des études historiques sur l'évolution de l'habitat de ces régions n'existent pas encore mais étant donné l'évolution économique commune de toute la Flandre au Moyen âge on est conduit au postulat que, pendant des siècles, le mode de peuplement des deux sous-régions ne différait pas sensiblement.

Dans la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et début XX<sup>e</sup> la région d'entre Bruxelles-Anvers-Gand a enregistré une intense augmentation de la population, conséquence du développement industriel, dans les grands centres, bien sûr, mais aussi essaimage de fabriques et d'usines dans les campagnes. Cette Flandre à forte densité de population pouvait fournir au travail centralisé, une main-d'œuvre abondante et bon marché. Avec des taux de natalité élevée — voir planche 25 de l'Atlas — la main-d'œuvre s'est accrue et les déplacements aisés vers le centre de travail devaient donner la faveur à un emplacement de maisons le long des chemins et des routes.

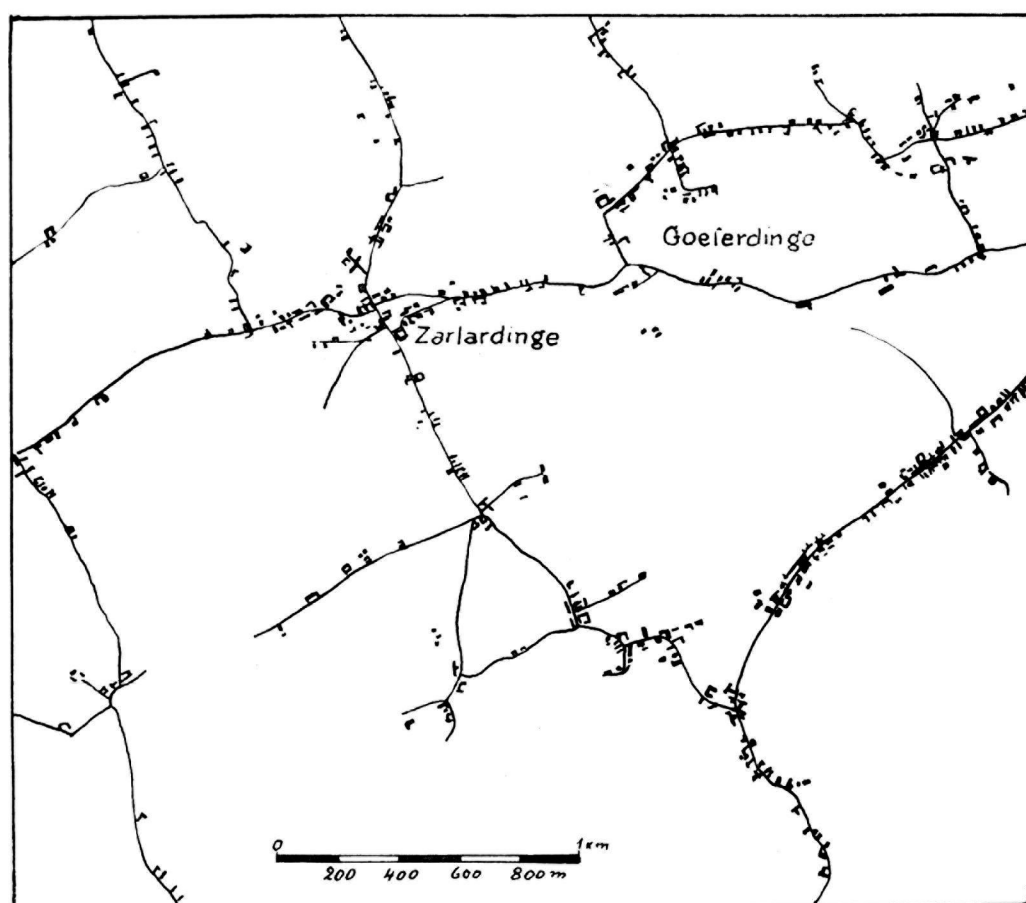


Fig. 6. — Village de réseau routier en Flandre Orientale.

Dans cette région presque toutes les communes sont traversées par des routes de deuxième classe — 6 à 9 m — aménagement de l'ancien réseau routier. Le long de ces routes se trouvent des maisons récentes, des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le développement industriel de cette contrée se constate encore aux nombreux centres urbains qui prennent figure de véritables petites villes.

En *Campine* et dans le *Hageland* prédomine également le peuplement en réseau routier et ici le relief a été l'infrastructure du plan de localisation de l'habitat (Fig. 7). Sur les dos surbaissés des interfluves et sur sol sableux les chemins ont pu s'installer sans demander beaucoup d'aménagement. Dans ces clairières des forêts anciennes ou sur défrichement de landes les hommes ont groupé leurs maisons en hameaux allongés le long de routes. Dans ce pays de faible densité de population les possibilités de relations sociales aisées étaient impérieuses et la route les garantissait. L'habitat s'écartait des fonds de vallées, souvent humides.

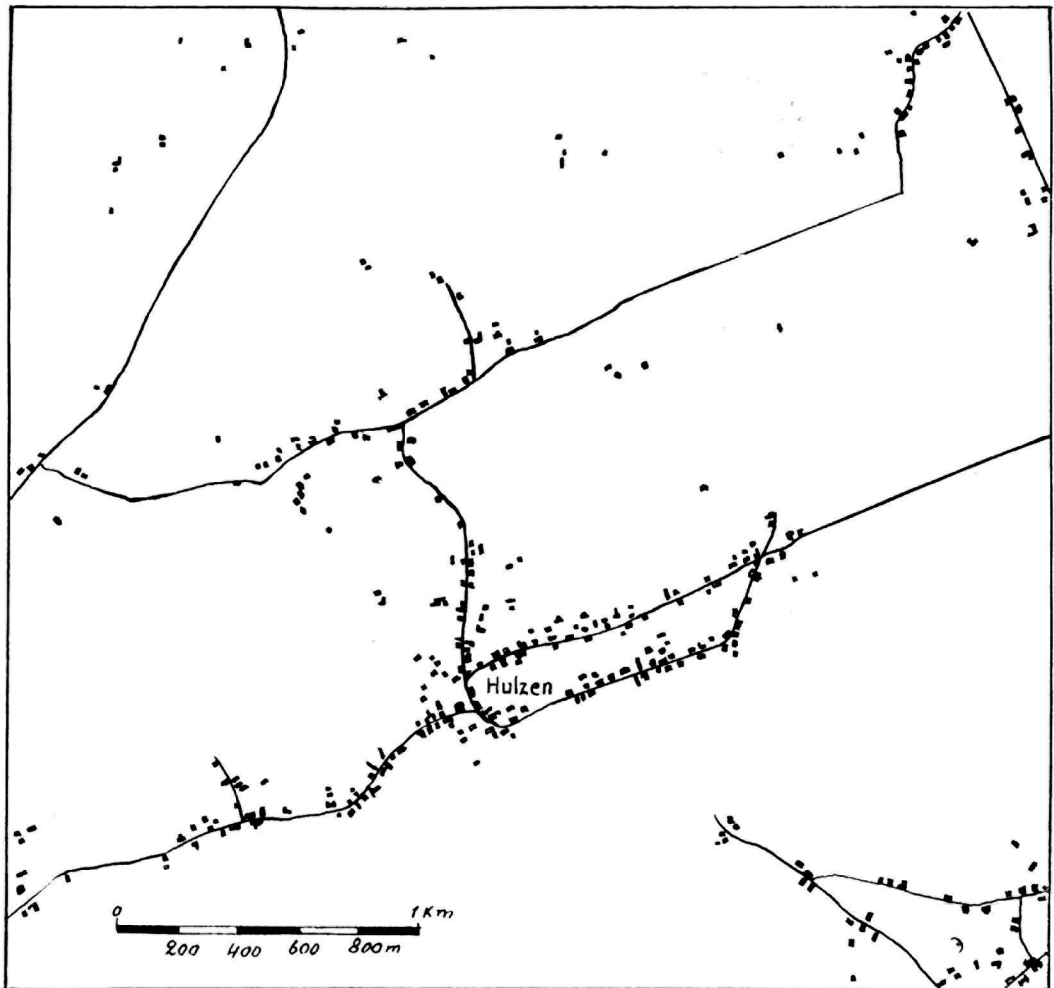


Fig 7. — Village de réseau routier en Campine avec dispersion intercalaire.

Mais en dehors des réseaux routiers la Campine connaît aussi de la dispersion intercalaire de date récente ne remontant pas au delà du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec un accroissement démographique et la raréfaction des terres labourées, un décret obligeait les communes d'avoir à céder à bas prix aux jeunes ménages des terrains communaux contre obligation d'avoir à les défricher au bout de cinq ans. Ces petites exploitations nouvelles s'installèrent en dispersion intercalaire, sur les flancs des interfluves et quelquefois en petit hameau.

En Campine, la grande étendue des communes, plusieurs dizaines de km<sup>2</sup>, parce que comprenant jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle de vastes étendues de terrains communaux en friche ou mal exploités, l'expansion démographique a pu occuper ces terrains progressivement par petites

superficiés en une dispersion intercalaire en dehors des agglomérations existantes, évolution que la Hesbaye n'a pas connue parce que toutes les étendues cultivables y étaient occupées depuis des siècles. Comme terrains communaux elle ne disposait que de la jachère d'assolement triennal. L'accroissement de l'habitat villageois a dû s'y opérer par concentration.

L'évolution récente de la Campine par exploitation minière a renforcé le peuplement de réseau routier et a amené l'urbanisation de quelques centres.

c. *Les villages linéaires* (Fig. 8). — Dans deux régions en Belgique l'alignement des maisons se fait strictement le long d'une ou de deux routes. Au *Pays de Waes* des axes routiers est-ouest et nord-sud se coupent à angle droit divisant le pays en rectangles allongés. L'agglomération s'amorce aux extrémités du village par des maisons distantes les unes des autres de 20 à 50 m. Elles ne se trouvent pas à front de rue; une haie clot une cour gazonnée. Plus près du centre du village la distance entre habitations se réduit à 10 m et moins encore; les jardins se rétrécissent, puis disparaissent au centre de la commune et les maisons se touchent mur à mur en « *village rue* » mais en gardant l'alignement de celles que séparait de la route un petit jardin. La rue devient une place spacieuse traversée en son milieu par la chaussée. Dès qu'on a dépassé la grand-place les enclos réapparaissent, les habitations s'espacent de nouveau, puis sur quelques centaines de mètres c'est le vide des deux côtés de la

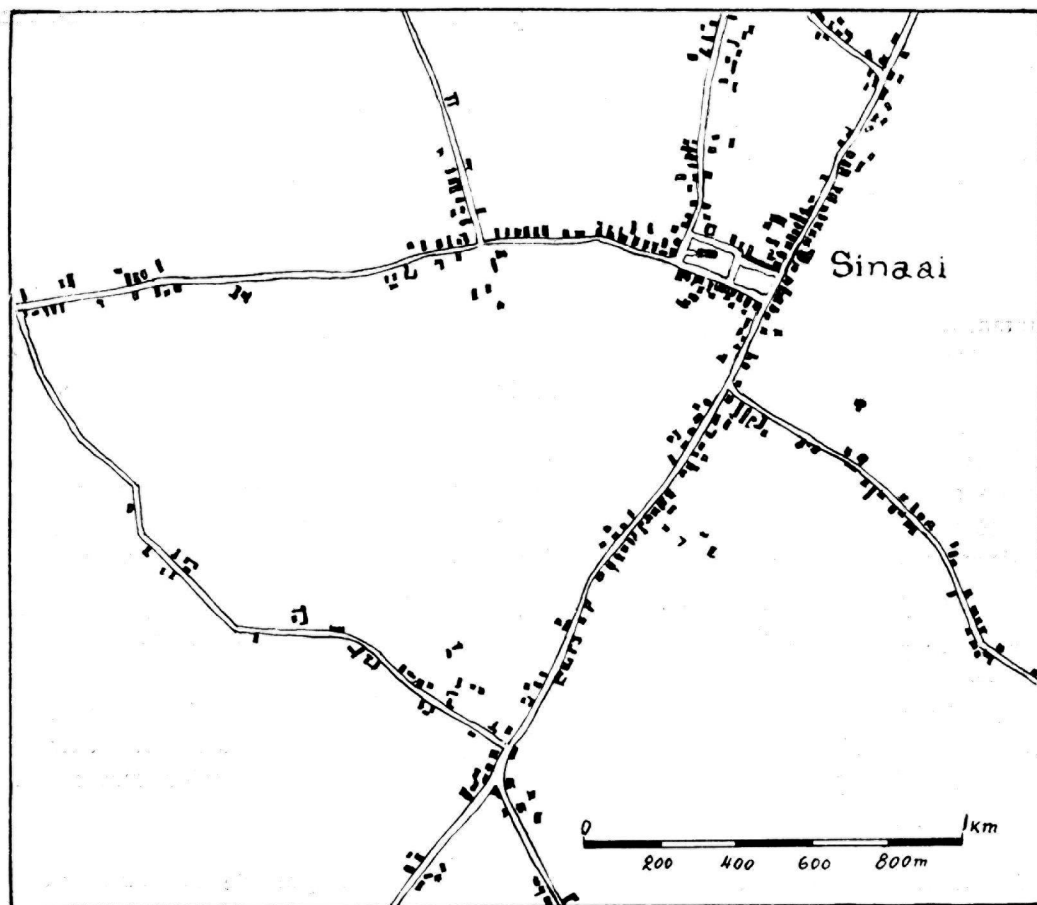


Fig. 8. — Village linéaire au Pays de Waes.

route. Mais dans le lointain des taches blanches et rouges annoncent déjà une nouvelle agglomération. Derrière ces rues sans fin s'étendent à perte de vue les champs parcellaires avec l'une ou l'autre ferme isolée ou château.

Les noms de lieux exprimant le caractère géométrique de ce peuplement en rue sont extrêmement abondants dans la contrée : Willingstraat, Hellestraat, Weststraat; de même la disposition orthogonale de réseau routier se retrouve dans les lieux-dits en « Kruisstraat ».

La *Lorraine belge* offre un autre type de village-rue. Les fermes se serrent mur à mur, disposition qui entraîne certaines caractéristiques du village et de l'habitation. Comme la ferme ne dispose pas d'appentis, outillage agricole, réserve de bois, fumier s'amassent devant la maison, encombrant la rue qui est assez large cependant. Dans le logis, en enfilade de trois pièces, celle du milieu ne recevait la lumière que par la haute cheminée montant du sol à travers toit. C'était la *chambre noire*, elle a été supprimée ces dernières années.

Les villages linéaires se rencontrent sporadiquement un peu partout dans le pays, villages de routes et de vallée pour la plupart. On en rencontre aussi dans le *Condroz* où la structure des terrains en étroites bandes parallèles et relief appalachien en crêtes allongées entravent l'extension concentrique des agglomérations.

\* \* \*

Quelques constatations générales se dégagent de la carte des formes du peuplement.

En premier lieu le nord du pays se distingue par la dispersion de l'habitat tandis qu'au sud du sillon Sambre-Meuse le groupement prédomine. Mais dans l'une et l'autre zone des nuances se distinguent; dispersion absolue dans les Polders, dispersion avec noyaux d'aspects urbains en Flandre intérieure, forte dispersion intercalaire associée à l'agglomération le long des routes en Flandre orientale et en Campine. Le dégradé du rouge sur la carte attire l'attention sur ces différences : dispersion prédominante dans le nord-ouest, dispersion intercalaire avec agglomération de réseau routier dans le centre nord et nord-est. Dans le sud du pays la dispersion intercalaire constitue un habitat isolé. Il faut insister d'autre part sur la grande complexité des formes de peuplement. Il ne pouvait en aller autrement dans un pays aussi intensément habité que la Belgique avec, dans certaines régions, de fortes densités précoces, remontant au Moyen Age et où l'économie moderne a introduit une diversité infinie d'activités industrielles qui ont touché profondément les régions rurales. Des usines et des fabriques se sont installées dans les campagnes attirant la main-d'œuvre agricole atteinte par diverses crises. Enfin l'intense développement des moyens de transport et l'organisation des transports quotidiens en commun vers les centres urbains et miniers ont, si pas complètement détruit le caractère spécifique agricole des campagnes, du moins modifié les caractères originaux du peuplement rural. Le développement des villages s'est fait souvent sous forme de groupement de maisons près des gares de chemins de fer ou le long des routes menant vers les stations.

Les étrangers qui traversent la Flandre par les grand-routes se demandent s'il y existe des campagnes et si ce n'est pas une région urbaine qu'ils sillonnent entre Gand, Anvers et Bruxelles.

La Belgique connaît peu de régions avec type de peuplement pur. Il y a certes des îlots où certain type prédomine mais le cas est plus général où plusieurs modes s'entremêlent et où une définition peut toujours s'avérer contestable dans une certaine mesure. Aussi la planche 27 doit être prise dans son caractère de schématisation.

Au cours du dernier siècle la Belgique a perdu la plupart de ses caractéristiques de l'habitat rural traditionnel; rares sont maintenant les régions où, il y a trente ans seulement, on photographiait la maison type et où de nos jours on ne pourrait plus montrer un spécimen régional. Les destructions des deux guerres, les facilités de transport, le goût pour la standardisation ont fait disparaître tant de particularités locales, chargées de passé, de tradition, d'intérêt géographique.